endrix.

OSONS OSER.

COMPTE DE RESULTAT

SASU DMG DISTRIBUTION

avenue du Général Charles de Gaulle
30130 PONT ST ESPRIT

Exercice du 01/11/2022 au 31/10/2023

Certifié conforme

La Présidente associée unique
P/ la Société DMG HOLDING
Monsieur Damien GIAVERI

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU DMG DISTRIBUTION — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	15 367 897	FB		FC	15 367 897	
	Production vendue biens *	FD	1 553	FE		FF	1 553	
	Production vendue services *	FG	43 360	FH		FI	43 360	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	15 412 811	FK		FL	15 412 811	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	23 439	
	Autres produits (1) (11)					FQ	241	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	15 436 492	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	13 369 917	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(87 885)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	875 959	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	62 703	
	Salaires et traitements*					FY	777 300	
	Charges sociales (10)					FZ	206 291	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	1 236	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	8 050	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	15 213 573	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	222 918	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	767	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	767	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(767)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	222 151	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP N° 2053 2023

Désignation de l'entreprise SASU DMG DISTRIBUTION — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	26 517
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	26 517
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(26 517)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	32 038
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	15 436 492
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	15 272 896
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	163 595

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	23 439
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS) **A5**		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 349

(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives **A6** ; obligatoires **A9** ; Dont cotisations facultatives Madelin **A7** ; Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite **A8**

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	26 517	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

endrix.
OSONS OSER.

BILAN

SASU DMG DISTRIBUTION

avenue du Général Charles de Gaulle
30130 PONT ST ESPRIT

Exercice du 01/11/2022 au 31/10/2023

Certifié conforme

La Présidente associée unique
P/ la Société DMG HOLDING
Monsieur Damien GIAVERI

(1) **BILAN - ACTIF** **DGFiP N° 2050 2023**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU DMG DISTRIBUTION — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : avenue du Général Charles de Gaulle 30130 PONT ST ESPRIT — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 9 0 3 9 3 1 5 0 9 0 0 0 1 7 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/10/2023

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	7 130	AS	1 019	6 110
	Autres immobilisations corporelles	AT	3 000	AU	274	2 725
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	45 000	BI		45 000
	TOTAL (II)	BJ	55 130	BK	1 294	53 836
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	613 631	BU		613 631
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	32 079	BY		32 079
	Autres créances (3)	BZ	171 921	CA		171 921
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	4 000	CC		4 000
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	541 748	CG		541 748
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	10 491	CI		10 491
	TOTAL (III)	CJ	1 373 871	CK		1 373 871
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 429 001	1A	1 294	1 427 707

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** **DGFiP N° 2051 2023**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU DMG DISTRIBUTION — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 4 000)	DA	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	50 157
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	163 595
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	222 553
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	15 987
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	882 007
	Dettes fiscales et sociales	DY	300 021
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	7 138
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	1 205 154
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 427 707

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 205 154
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	15 987

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

DMG DISTRIBUTION
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 8 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : AVENUE DU GENERAL CHARLES DE GAULLE
30130 PONT SAINT ESPRIT
903 931 509 RCS NIMES

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 22 AVRIL 2024

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2023

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 octobre 2023 s'élevant à 163 595 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 163 595 euros

En totalité au compte « Autres réserves » qui s'élève ainsi à 213 752 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme

La Présidente associée unique
P/ la Société DMG HOLDING
Monsieur Damien GIAVERI

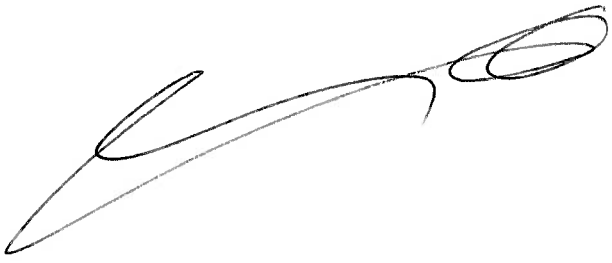

gelas AUDIT

91, rue Pouilly-Loché
71000 Mâcon

03 85 32 80 34
contact@gelasaudit.fr

commissaire aux comptes

DMG DISTRIBUTION

SASU au capital de 8 000 €
Avenue du Général de Gaulle
30130 PONT-SAINT-ESPRIT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2023

A l'associée unique de la société DMG DISTRIBUTION,

I. Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DMG DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous précisons que la société DMG DISTRIBUTION n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2022 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L.823-12-1 du Code de commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées en annexe *« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels »* du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er novembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne les stocks dont le montant net figurant au bilan au 30 septembre 2023 s'établit à 613 631 € selon les modalités d'évaluation décrites dans la note « Stocks » de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'assemblée générale conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L.823-12-1 du Code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

Fait à Mâcon le 19avril 2024

GELAS AUDIT
Maud LABORIER

Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L.823-12-1 du Code de commerce permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L.823-12-1 du Code de commerce, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/10/2023	Net 31/10/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 130	1 019	6 111	2 986
Autres immobilisations corporelles	3 000	275	2 725	1 106
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	45 000		45 000	45 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**55 130**	**1 294**	**53 836**	**49 092**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	613 631		613 631	525 746
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	32 080		32 080	208 825
Autres créances	171 921		171 921	165 820
Capital souscrit et appelé, non versé	4 000		4 000	4 000
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	541 748		541 748	190 258
Charges constatées d'avance (3)	10 492		10 492	10 211
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 373 872**		**1 373 872**	**1 104 860**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**1 429 002**	**1 294**	**1 427 708**	**1 153 952**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/10/2023	31/10/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	50 157	
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**163 596**	**50 957**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**222 553**	**58 957**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	15 987	340
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	882 007	780 266
Dettes fiscales et sociales	300 022	303 376
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7 138	11 013
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**1 205 154**	**1 094 995**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**1 427 708**	**1 153 952**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 205 154	1 094 995
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	15 987	340
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	du 01/11/22 au 31/10/23 12 mois	%	du 01/11/21 au 31/10/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	15 367 897	99,71	13 258 145	99,75	2 109 752	15,91
Production vendue	44 914	0,29	33 831	0,25	11 083	32,76
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	23 681	0,15	165 363	1,24	-141 683	-85,68
Total	**15 436 492**	**100,15**	**13 457 339**	**101,24**	**1 979 153**	**14,71**
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises	13 369 917	86,75	11 993 769	90,23	1 376 148	11,47
Variation de stock (m/ses)	-87 885	-0,57	-525 746	-3,96	437 861	-83,28
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	875 960	5,68	941 778	7,09	-65 818	-6,99
Total	**14 157 992**	**91,86**	**12 409 801**	**93,36**	**1 748 191**	**14,09**
MARGE SUR M/SES & MAT	**1 278 500**	**8,30**	**1 047 538**	**7,88**	**230 962**	**22,05**
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	62 703	0,41	71 704	0,54	-9 001	-12,55
Salaires et Traitements	777 300	5,04	832 356	6,26	-55 056	-6,61
Charges sociales	206 291	1,34	237 703	1,79	-31 412	-13,21
Amortissements et provisions	1 237	0,01	58		1 179	NS
Autres charges	8 050	0,05	6 222	0,05	1 828	29,37
Total	**1 055 581**	**6,85**	**1 148 043**	**8,64**	**-92 462**	**-8,05**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**222 919**	**1,45**	**-100 505**	**-0,76**	**323 424**	**-321,80**
Produits financiers						
Charges financières	767				767	
Résultat financier	**-767**				**-767**	
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	**222 152**	**1,44**	**-100 505**	**-0,76**	**322 657**	**-321,04**
Produits exceptionnels			160 957	1,21	-160 957	-100,00
Charges exceptionnelles	26 518	0,17	6 485	0,05	20 033	308,89
Résultat exceptionnel	**-26 518**	**-0,17**	**154 471**	**1,16**	**-180 989**	**-117,17**
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	32 038	0,21	3 009	0,02	29 029	964,74
RESULTAT DE L'EXERCICE	**163 596**	**1,06**	**50 957**	**0,38**	**112 639**	**221,05**

Soldes intermédiaires de Gestion

	du 01/11/22 au 31/10/23 12 mois	%	du 01/11/21 au 31/10/22 12 mois	%
Ventes de marchandises	15 367 897	100,00	13 258 145	100,00
Coût d'achats marchandises vendues	13 282 032	86,43	11 468 023	86,50
MARGE COMMERCIALE	**2 085 865**	**13,57**	**1 790 121**	**13,50**
Production vendue	44 914	100,00	33 831	100,00
MARGE DE PRODUCTION	**44 914**	**100,00**	**33 831**	**100,00**
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	**15 412 811**	**100,00**	**13 291 976**	**100,00**
MARGE BRUTE GLOBALE	**2 130 779**	**13,82**	**1 823 952**	**13,72**
Autres achats et charges externes	875 960	5,68	941 778	7,09
VALEUR AJOUTEE	**1 254 819**	**8,14**	**882 175**	**6,64**
Impôts, taxes et verst assimilés	62 703	0,41	71 704	0,54
Charges de personnel	983 591	6,38	1 070 060	8,05
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**208 525**	**1,35**	**-259 589**	**-1,95**
Reprises s/ charges et Transferts	23 439	0,15	162 417	1,22
Autres produits	242		2 947	0,02
Dot. amortissements et provisions	1 237	0,01	58	
Autres charges	8 050	0,05	6 222	0,05
RESULTAT D'EXPLOITATION	**222 919**	**1,45**	**-100 505**	**-0,76**
Charges financières	767			
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**222 152**	**1,44**	**-100 505**	**-0,76**
Produits exceptionnels			160 957	1,21
Charges exceptionnelles	26 518	0,17	6 485	0,05
Résultat exceptionnel	**-26 518**	**-0,17**	**154 471**	**1,16**
Impôts sur les bénéfices	32 038	0,21	3 009	0,02
RESULTAT DE L'EXERCICE	**163 596**	**1,06**	**50 957**	**0,38**

Exercice clos au 31/10/2023

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU SASU DMG DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2023, dont le total est de 1 427 708 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 163 596 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2022 au 31/10/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 14/02/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Droits à réduction

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu

Règles et méthodes comptables

bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 042	4 088		7 130
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 108	1 892		3 000
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**4 150**	**5 981**		**10 130**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	45 000			45 000
Immobilisations financières	**45 000**			**45 000**
ACTIF IMMOBILISE	**49 150**	**5 981**		**55 130**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		5 981		5 981
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**5 981**		**5 981**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	56	964		1 019
- Installations générales, agencements aménagements divers	2	273		275
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**58**	**1 237**		**1 294**
ACTIF IMMOBILISE	**58**	**1 237**		**1 294**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 263 492 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	45 000		45 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	32 080	32 080	
Autres	171 921	171 921	
Capital souscrit - appelé, non versé	4 000	4 000	
Charges constatées d'avance	10 492	10 492	
Total	**263 492**	**218 492**	**45 000**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Div produits a recevoir	69 156
RENVOI DE MARGE	10 287
Total	**79 442**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 8 000,00 euros décomposé en 800 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 205 154 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- *à 1 an au maximum à l'origine*	15 987	15 987		
- *à plus de 1 an à l'origine*				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	882 007	882 007		
Dettes fiscales et sociales	300 022	300 022		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	7 138	7 138		
Produits constatés d'avance				
Total	**1 205 154**	**1 205 154**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
PROVISIONS DE CHARGES	58 990
Interets bancaires a paye	150
Dettes pr pour conges a p	71 735
Provisions interessement	13 545
Provisions 13 eme mois	92 720
PRIME VACANCES	1 714
PRIME EC4	6 600
Charges sociales/prov cp	18 830
Org soc charges a payer	1 440
ORG SOC CHARGES PRIME EC4	3 300
Taxe apprentissage	523
Ch fiscales/prov salaires	2 167
ETAT CHARGES A PAYER	4 571
CFE	6 834
CVAE	428
TASCOM	40 567
Cr clts prov.pr recomp.a	6 689
Total	**330 803**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avan	10 492		
Total	**10 492**		

Autres informations

endrix.

OSONS OSER.

ANNEXE

SASU DMG DISTRIBUTION

avenue du Général Charles de Gaulle
30130 PONT ST ESPRIT

Exercice du 01/11/2022 au 31/10/2023

Certifié conforme

La Présidente associée unique
P/ la Société DMG HOLDING
Monsieur Damien GIAVERI

Exercice clos au 31/10/2023

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU SASU DMG DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2023, dont le total est de 1 427 708 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 163 596 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2022 au 31/10/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 14/02/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Droits à réduction

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu

Règles et méthodes comptables

bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 042	4 088		7 130
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 108	1 892		3 000
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**4 150**	**5 981**		**10 130**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	45 000			45 000
Immobilisations financières	**45 000**			**45 000**
ACTIF IMMOBILISE	**49 150**	**5 981**		**55 130**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		5 981		5 981
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**5 981**		**5 981**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	56	964		1 019
- Installations générales, agencements aménagements divers	2	273		275
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**58**	**1 237**		**1 294**
ACTIF IMMOBILISE	**58**	**1 237**		**1 294**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 263 492 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	45 000		45 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	32 080	32 080	
Autres	171 921	171 921	
Capital souscrit - appelé, non versé	4 000	4 000	
Charges constatées d'avance	10 492	10 492	
Total	**263 492**	**218 492**	**45 000**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Div produits a recevoir	69 156
RENVOI DE MARGE	10 287
Total	**79 442**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 8 000,00 euros décomposé en 800 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 205 154 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- *à 1 an au maximum à l'origine*	15 987	15 987		
- *à plus de 1 an à l'origine*				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	882 007	882 007		
Dettes fiscales et sociales	300 022	300 022		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	7 138	7 138		
Produits constatés d'avance				
Total	**1 205 154**	**1 205 154**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
PROVISIONS DE CHARGES	58 990
Interets bancaires a paye	150
Dettes pr pour conges a p	71 735
Provisions interessement	13 545
Provisions 13 eme mois	92 720
PRIME VACANCES	1 714
PRIME EC4	6 600
Charges sociales/prov cp	18 830
Org soc charges a payer	1 440
ORG SOC CHARGES PRIME EC4	3 300
Taxe apprentissage	523
Ch fiscales/prov salaires	2 167
ETAT CHARGES A PAYER	4 571
CFE	6 834
CVAE	428
TASCOM	40 567
Cr clts prov.pr recomp.a	6 689
Total	**330 803**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avan	10 492		
Total	**10 492**		

Autres informations